

A qui de droit

Genève, 30 août 2023

Madame la Doyenne,  
Monsieur le Doyen,

Je soussigné, Dr. Mikhaël Benadmon, Grand Rabbin de la Communauté Israelite de Genève, sollicite votre bienveillante attention à la requête des élèves qui effectuent leurs études au sein de votre établissement. Ces derniers sont juifs pratiquants et ne travaillent pas le samedi et jours de fêtes.

Les samedis et jours de fêtes, sont des jours non travaillés dans la religion juive. Je tiens à porter à votre connaissance, qu'aucune dispense religieuse ne peut leur être octroyée, et ce, en accord avec la loi juive.

Je vous prie de bien vouloir accéder à leur demande respectueuse, afin qu'ils puissent se libérer de toute obligation de cours et d'examens les chabbat (vendredi soir et samedi) et fêtes mentionnées dans le tableau ci-dessous :

	Roch HaChana
Début de la fête Fin de la fête	Du vendredi 15 septembre 2023 au soir Au dimanche 17 septembre 2023 au soir
	Kippour
Début du jeûne Fin du jeûne	Du dimanche 24 septembre 2023 au soir Au lundi 25 septembre 2023 au soir
	Soukkot I
Début de la fête Fin de la fête	Du vendredi 29 septembre 2023 au soir Au dimanche 1 <sup>er</sup> octobre 2023 au soir
	Soukkot II
Début de la fête Fin de la fête	Du vendredi 6 octobre 2023 au soir Au dimanche 8 octobre 2023 au soir
	Pessah' I
Début de la fête Fin de la Pessah' I	Du lundi 22 avril 2024 au soir Au mercredi 24 avril 2024 au soir
	Pessah' II
Début de la fête Fin de Pessah' II	Du dimanche 28 avril 2024 au soir Au mardi 30 avril 2024 au soir
	Chavouoth
Début de la fête Fin de la fête	Du mardi 11 juin 2024 au soir Au jeudi 13 juin 2024 au soir

Je vous informe que les chabbat (repos dominical) commencent toujours le vendredi au coucher du soleil, et se terminent le samedi soir à la tombée de la nuit, de même que les fêtes commencent toujours la veille au coucher du soleil. Durant le chabbat et fêtes, tout travail ou écriture sont proscrits.

Je vous saurais gré de bien vouloir permettre à ces étudiants de respecter leurs convictions religieuses en les autorisant à se présenter à une autre session.

En vous remerciant par avance de votre compréhension, je vous prie d'agréer, Madame la Doyenne, Monsieur le Doyen, l'expression de mes respectueuses salutations.

Dr. Mikhaël Benadmon  
Grand Rabbin de la CIG

